

### Ce CSE a été l'occasion de présenter :

- **Les Rapports annuels 2024 des médecins du travail de Bagnex et Paris**

Une présentation a été faite par le médecin du travail de Bagnex du bilan des deux sites pour l'année 2024. L'effectif sur Bagnex est passé de 307 salariés en 2023 à 244 au 31 12 2024....

Pour Finlay, il y a eu 141 visites pour un effectif de 535 salariés sur Paris, versus 528 en 2023. Il y a eu 69 visites d'embauche ; nombre conséquent qui s'explique par des visites de 2023 qui ont été reportées sur 2024. Il a été constaté un absentéisme important concernant les visites médicales des salariés de Finlay. Ceci engendre un coût d'environ 70 euros pris en charge par la Direction par salarié ne se rendant pas à son rdv.

Les élu(e)s CFE-CGC et les médecins soulignent l'utilité des 2 infirmiers dans les échanges avec l'ACMS. Pour rappel, un Cabinet Médical va ouvrir fin 2025 sur l'établissement de Paris Finlay. Notez que c'était une demande CFE-CGC dans le cadre de la QVCT.

- **Le Bilan 2024 de la psychologue du travail**

Nous vous rappelons que la psychologue vous reçoit sur rendez-vous sur les 2 sites. Elle intervient principalement sur la prévention des risques psychosociaux dits secondaires (« développer des ressources ») et tertiaires (« stopper le trouble »). 22 salariés de Finlay et 18 de Bagnex ont fait l'objet d'un suivi en 2024.



Les élu(e)s CFE-CGC et la psychologue vous rappellent que le collectif est primordial pour l'instauration d'un « bon état d'esprit ». Espérons que cet état se développe davantage sur Finlay et que sur Bagnex, les personnels continuent à se serrer les coudes !

- **Le Bilan 2024 de l'assistante sociale**

L'assistante sociale est là pour écouter, informer, orienter et accompagner les collaborateurs. Ses principales interventions sont en lien avec le handicap, les personnes aidantes et les gardes d'enfants. Peu de demandes concernent des sujets financiers. Les sollicitations se font en général par téléphone et par mail en raison du souhait de conserver l'anonymat. L'activité de l'assistante est stable sauf en janvier et juin en lien avec la campagne CESU. Dorénavant ces campagnes ne font plus l'objet d'un envoi mail informatif mais sont communiquées directement sur Navista, donc c'est au collaborateur de se tenir informé.... L'assistante sociale reste à disposition pour les orienter.

Les élu(e)s CFE-CGC vous rappellent que son nom, ses coordonnées et jours de présence sont disponibles sur Navista. Il est prévu une sensibilisation sous forme d'ateliers pour les collaborateurs aidants sur Finlay & Bagnex à l'été et à l'automne 2025. Les élu(e)s souhaitent une meilleure communication sur le dispositif « don de congés » pour les collaborateurs aidants.

- **Le bilan d'Action logement**

A date, 8 demandes de logement sont en cours avec une préférence notable pour des locations sur Paris et les Hauts de Seine. Le bilan 2024 est meilleur qu'en 2023 : moins de sollicitations concernant les aides (il s'agit des prêts travaux et accession sociale). Notre intervenante rappelle qu'il y a la possibilité de demander 10 000 euros à un taux d'intérêt de 1,25 % pour les travaux.



ActionLogement

Des conseillers en financement sont aussi à disposition pour l'aide à l'achat.

A noter le lancement d'une plateforme par Action logement pour l'offre meublée dans le cadre de la mobilité et de la demande de logement temporaire.

Les élu(e)s CFE-CGC demandent une sensibilisation sur les deux sites de la région parisienne dans l'année à venir pour rappeler tous ces dispositifs et les conditions pour en bénéficier (notamment de ressources).

### Papripact 2025 :

Le CSE a émis un avis favorable à l'unanimité pour les documents PAPRI Pact (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail) coconstruit avec les élu(e)s. On y retrouve des demandes de formations au 1er secours en santé mentale et l'ajout de sensibilisations relatives à l'épuisement professionnel ainsi que des sensibilisations sur les aidants (celles-ci sont à la main de l'assistante sociale, infirmière et médecin du travail).

Les élu(e)s CFE-CGC sont à votre disposition pour vous expliquer l'intégralité du contenu du Papripact et son utilité.

### Compte Rendu CSSCT ordinaire du 24 mars

- Bilan radioprotection (2 personnes concernées sur Paris), à noter qu'en 2024 aucun incident n'est à signaler.
- Bilan des infirmeries : 408 interventions sur Paris & 326 sur Bagnex, essentiellement des vaccins et des rdvs pour la médecine du travail. On constate que les vertiges et les malaises sont plus fréquents à Paris qu'à Bagnex sans pouvoir expliquer ce phénomène.
- **Aménagement futur et transfert des collaborateurs de Bagnex sur Paris** : 64 collaborateurs de Bagnex sont attendus sur Finlay (chiffres à prendre avec précaution) dont 22 à moins de 3 ans de l'âge légal de la retraite (qui seraient installés à l'entremetier), 16 collaborateurs de la Direction cyber (1er étage), 9 collaborateurs Bâtiment de Surface (4ème étage), 10 collaborateurs Sous-Marins (2nd étage), 3 collaborateurs Direction Technique (1er étage), 2 collaborateurs DSE (1er étage) et 2 de la DTSI (Entremetier). Les espaces tisanerie du 1er et 4ème étage vont disparaître au profit d'espaces de travail pour les personnels de passage au Siège. Une salle de gestion de crise sera créée au 7ème étage. Les travaux démarreront le plus tôt possible.

### CR ASC du 25 février



La sélection des destinations pour 2026 sera proposée début septembre 2025 à l'ensemble des collaborateurs.



Le Noël des enfants se déroulera le 30 novembre au grand Rex avec un spectacle de féerie des eaux et un film à l'issue (Zootopie II), le tout sera suivi d'un goûter.



La soirée du CSE sera une croisière en bateau qui aura lieu le jeudi 26 juin 2025, sur le « paquebot » qui a pris en charge l'équipe de France olympique lors de la cérémonie d'ouverture.



La fête de la musique aura lieu le 20 juin à Paris et le 23 juin à Bagnex.

.....

**Pour les collaborateurs de Bagnex, le CSE prévoit de maintenir le bénéfice des ASC durant leur futur congé de reclassement.**

